

Cahiers LandArc 2016 - N°16

MODERNE

Une hacquebute à crochet en bronze
de production parisienne



LandArc

ARCHÉOLOGIE
RECHERCHE
COMMUNICATION

Une hacquebute à crochet en bronze de production parisienne de la 1^{ère} moitié du XVI^e siècle trouvée à Coucy-le-Chateau-Auffrique (Aisne).

Emmanuel de Crouy-Chanel⁽¹⁾ & Étienne Lallau⁽²⁾

Mots-clés :

Artillerie, Hacquebute, Complexe fortifié, Coucy, XVI^e siècle.

Keywords:

Artillery, Hagbut, Fortified complex, Coucy, 16th century.

Résumé :

Il est extrêmement rare de retrouver des pièces d'artillerie en contexte archéologique. La récente mise au jour dans les archives de la Bibliothèque nationale de France de dessins assez précis d'un « canon » découvert en 1857 au pied de la tour maîtresse de Coucy en est d'autant plus intéressante. L'enquête, qui a permis d'identifier le vestige comme une hacquebute à croc, est l'occasion de faire le point sur ce type d'arme encore méconnu et de proposer quelques comparaisons, notamment avec la production parisienne de la première moitié du XVI^e siècle.

Abstract:

In archeological situations, to find artillery pieces is extremely rare. Thus, the recent finding in the archives of the Bibliothèque nationale de France of precise drawings of a "cannon" discovered in 1857 at the foot of the main tower of Coucy, is particularly interesting. The present investigation, identifying this piece as an hackbut with a hook, is a good opportunity to review this sort of weapon, which remains poorly known, and to offer a few comparisons in particular with regards to the parisian production from the first half of the 16th century.

(1) Professeur de droit public (Université de Picardie Jules Verne). Docteur en histoire, rattaché au laboratoire de médiévistique occidentale de Paris 1 (Lamop), UMR 8589.

(2) Archéologue médiéviste et moderniste, ArScAn UMR 7041, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.

Image en couverture :

Hacquebute du musée de l'Hôtel Sandelin de Saint-Omer, fortifications d'Ardres. Crédits photo © Saint-Omer, musée de l'hôtel Sandelin, YB/M3C.

CONTEXTE DE (RE)DÉCOUVERTE

Le célèbre complexe fortifié de Coucy-le-Château (Aisne), connu tant pour la puissance de ses fortifications que pour les dimensions démesurées de sa tour maîtresse, a subi de nombreuses vicissitudes au cours d'une histoire mouvementée. C'est à la suite d'une période particulièrement troublée, la Fronde (1648-1652), que la place enregistra ses premières mutilations d'envergure, néanmoins modestes au regard des dramatiques destructions de la Première Guerre mondiale. Mécontent de l'insoumission du gouverneur de Coucy durant la guerre civile, Mazarin ordonna la démilitarisation de la place forte dès l'été 1652. Le château souffrit particulièrement de cette décision. Ainsi, les voûtes des quatre tours d'angle, une partie de la chemise de la tour maîtresse et les arcs intérieurs de cette même tour furent détruits par la mine, fragilisant les structures⁽³⁾. On ne sait vraiment si les trois grandes lézardes visibles sur le donjon dans l'iconographie du XVIII^e siècle résultaient de ces explosions ou si elles étaient davantage dues au tremblement de terre de 1692. Il est



Fig. 1 – Vue de la grosse tour et de sa chemise depuis le sud en cours de restauration en date du 10 juillet 1856. Gouache de T. G (Théophile Grégoire ?). BnF Ve-140a, tome XI, fol. 9.

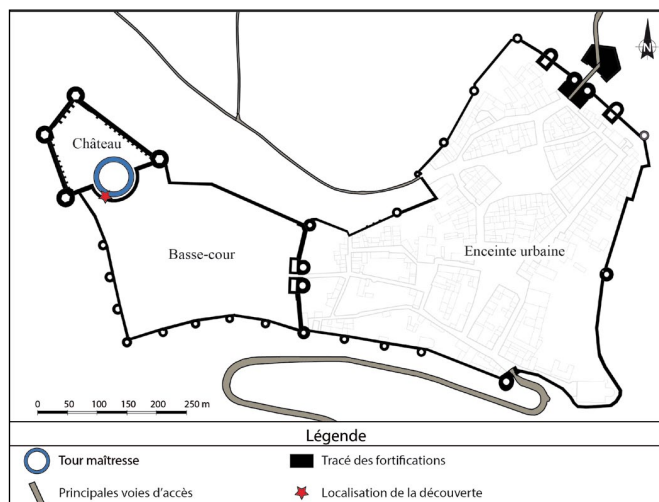


Fig. 2 – Plan général du complexe fortifié de Coucy et localisation de la découverte. DAO. E. Lallau.

néanmoins certain, qu'au XIX^e siècle, l'état de la grosse tour était suffisamment préoccupant pour qu'Eugène de Viollet-le-Duc décide d'intervenir. En 1856, sous l'impulsion de ce dernier, débuta une grande campagne de restauration visant à combler les larges fissures et à renforcer la structure par un grand cerclage métallique. Ces opérations nécessitaient la pose d'échafaudages et, de fait, le déblaiement et la « fouille » du fossé s'étendant entre la tour et sa chemise (fig. 1). C'est dans ce contexte que « le samedi matin, 8 août (1857), au début du travail, les terrassiers retiraient un canon de bronze⁽⁴⁾, gisant dans les premiers lits des dépôts noirâtres accumulés au pied de la lézarde du sud-ouest »⁽⁵⁾ (fig. 2). Relayée par les érudits de la Société académique de Laon, et notamment par Théophile Grégoire, cette découverte fit l'objet d'une description détaillée à l'époque⁽⁶⁾. Néanmoins, l'absence de photographies, de dessins et par-dessus tout le mystère qui entoure l'itinéraire de la pièce d'artillerie elle-même après sa mise au jour ont peu à peu fait tomber cet événement dans l'oubli. C'est à la faveur de recherches annexes sur le site de Coucy⁽⁷⁾ que deux dessins à la plume⁽⁸⁾ de cette arme ont été retrouvés au sein de la collection d'estampes dressée par Édouard Fleury au XIX^e siècle et conservée à la Bibliothèque nationale de France

(3) Lefèvre-Pontalis 1913, p. 30.

(4) Il pourrait, il est vrai, s'être agi d'un autre type d'alliage cuivreux (par exemple du laiton). Le bronze est cependant de loin le plus fréquemment utilisé.

(5) Grégoire 1859, p. 44.

(6) Ibid. p. 44-47.

(7) Dans le cadre d'un travail de thèse mené par É. Lallau.

(8) Qui ne diffèrent que par leur échelle.

(9) BnF. Ve-140a, tome XI, fol. 40. Ces dessins ont aussi été microfilmés sous les côtes M-230425 et M-230426.

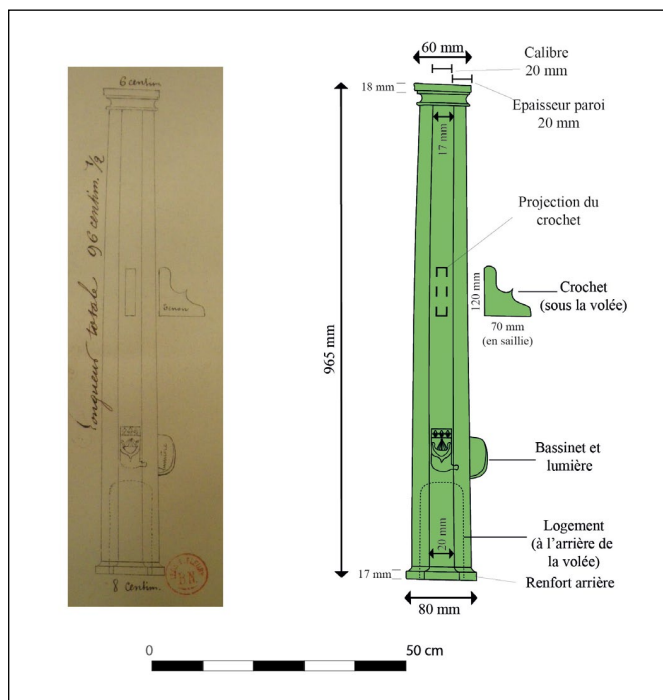


Fig. 3 – À gauche : dessin à la plume du canon retrouvé au pied du donjon de Coucy en 1857 (par Édouard Fleury ?). BnF. Ve-140a, tome XI, fol. 40. À droite : mise au propre du dessin de la hacquebute de Coucy. DAO. E. Lallau.

(fig. 3)⁽⁹⁾. La légende, « Canon trouvé au pied du donjon de Coucy-le-Château en 1857 », ne laissait aucun doute quant à l'origine des esquisses, probablement réalisées par Édouard Fleury lui-même ou par Théophile Grégoire. Dès lors, la mise en relation de ces dessins avec le récit de la découverte du canon en 1857, ainsi qu'avec certaines mentions textuelles plus anciennes, a permis de mener une enquête plus approfondie quant à la nature, à l'origine et à la datation de cette pièce (cf. infra).

DESCRIPTION DE L'OBJET

Grâce à l'analyse du « canon » légué par Théophile Grégoire en 1859 et aux dessins retrouvés à la BnF, il est possible de dresser une description claire et précise de la découverte. L'arme en question était intégralement constituée de bronze. Dans un très bon état de conservation lors de sa découverte, le « canon » ne présentait que « quelques rugosités produites par le vert-de-gris, une dépression ancienne et de légères traces laissées par le pic des ouvriers »⁽¹⁰⁾. L'ensemble semblait avoir été coulé en une seule fois et aucune trace de soudure n'était visible sur les parois.

L'arme présentait une longueur de 96,5 cm, si l'on en croit les indications relayées par les documents (fig. 3), le renfort arrière (1,7 cm de long) et le rebord de la gueule (1,8 cm) inclus. La volée était octogonale. La largeur de chacune de

ses facettes était de 2 cm au niveau de la culée et de 1,7 cm à hauteur de la gueule. Le diamètre extérieur de la gueule était de 6 cm tandis que celui de la culée, légèrement plus grand, atteignait les 8 cm. D'après Théophile Grégoire, l'âme, longue de 8,5 cm jusqu'à la lumière, avait un diamètre constant de 2 cm, soit un calibre de 20 mm. Il donne à la paroi une épaisseur de 1,4 cm à la gueule, soit que cette épaisseur ait été calculée avant le renfort de gueule, soit qu'elle résulte de la section octogonale du renfort.

À mi-longueur, sous la volée, l'arme comportait un croc ou crochet en bronze qui lui était solidaire (que l'auteur qualifie de tenon)⁽¹¹⁾. La partie arrière de cet élément était droite mais l'avant était stylisé sous la forme d'un tracé ondulé allant en s'amenuisant. Il présentait une longueur de 12 cm et une saillie de 7 cm. L'arme n'était pas chambrée. La lumière se trouvait sur le côté droit de l'arme, tout au fond de la volée et à 11,5 cm du cul, au-dessus d'une languette de bronze plate semi-arrondie. Cette dernière faisait office de bassin, endroit où l'on disposait la poudre d'amorce dont la mise à feu, se communiquant à la charge par la lumière, déclenchait le tir.

Sur l'arrière de l'arme, un logement de 10 cm de profondeur et de 5 cm de largeur était aménagé⁽¹²⁾. Par ailleurs, à 3 cm du cul, sur le côté, se trouvait un « œil ayant son correspondant au pan opposé »⁽¹³⁾. Ces deux orifices ne figurent pas sur les dessins à la plume, mais ils sont bien attestés par la description de T. Grégoire. Ils permettaient le passage d'une goupille permettant de solidariser l'arme avec une pièce de bois venant s'insérer dans le logement précité et formant vraisemblablement une crosse.

Enfin, sur la facette supérieure de la volée, à 22 cm du cul, un écusson large de 2 cm et long de 2,5 cm était apposé. Ce dernier révélait clairement une arme de fabrication parisienne puisque l'on y distinguait aisément une « nef équipée voguant sur des ondes au chef arborant 3 fleurs de lys », soit les armes de la ville de Paris.

Enfin, lors de la découverte, il faut souligner que la « pièce paraissait chargée, et lors d'un premier lavage, on vit sortir par la lumière une eau fortement noircie. Mais lorsqu'on voulut en retirer la charge, on reconnut qu'elle n'était remplie que de terre. Il en sortit cependant un lingot de plomb, déchiré, allongé, informe, complètement oxydé, et de la grosseur de deux balles ordinaires »⁽¹⁴⁾.

(10) Grégoire 1859, p. 44.

(11) *Ibid.* p. 45.

(12) En pointillé sur le dessin, fig. 3.

(13) *Ibid.* p. 44.

(14) *Ibid.* p. 45.

INTERPRÉTATION ET UTILISATION

Par ses dimensions et son calibre, la présence du crochet sous la volée de l'arme et l'existence d'un logement pour accueillir un appui en bois mobile, on peut rattacher cette arme à la famille des hacquebutes à croc⁽¹⁵⁾. Il convient, en guise de préambule, de rappeler ce qu'était ce type d'arme à feu, ainsi que le contexte qui l'a vu éclore.

La hacquebute est une arme portable ou semi-portable apparue dans les années 1470 et en usage pendant toute la première moitié du XVI^e siècle⁽¹⁶⁾. Le terme allemand «hackenbüchse», signifie littéralement «canon à crochet⁽¹⁷⁾». Très proche de la famille des couleuvrines, la hacquebute a parfois été confondue avec celles-ci, comme le prouve une mention issue des comptes communaux de Namur en 1475 et faisant référence à «10 couleuvrines moyennes que l'on dit hacquebutes»⁽¹⁸⁾. Le nom, tout d'abord sous la forme de hacquebusse ou hacquebuche, semble avoir été repris par les pays de langue française pour désigner les couleuvrines comportant un crochet et un manche en bois. Cette terminologie est ainsi apparue au sein de l'artillerie bourguignonne dès 1465, pour se généraliser dans les années 1470⁽¹⁹⁾. La disparition concomitante du terme de «couleuvrine à crochet» laisse penser que les deux dénominations étaient en réalité synonymes. «Hacquebute» renvoie donc initialement à une arme portable assez lourde. Peu à peu, à l'orée des années 1500, ce terme va également être utilisé pour désigner des armes portatives plus légères, désignées jusque-là comme

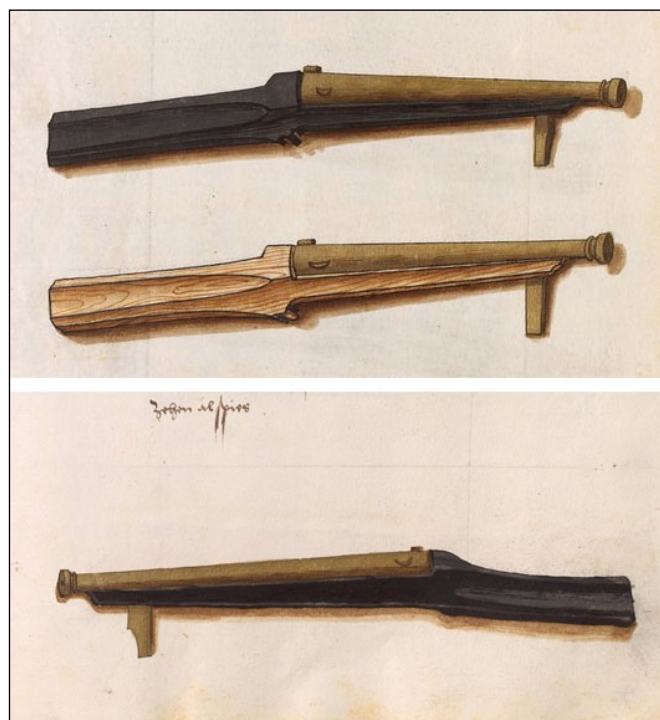


Fig. 5 – Trois exemples de hacquebutes à crochet germanique avec bassinets latéraux et crochets droits (en haut) et un crochet plus proche de l'exemplaire de Coucy (en bas). Les crochets sont ici nettement plus avancés et plus longs que celui de la hacquebute de Coucy. D'après le Livre des armes de l'empereur Maximilien Ier ou Hauszeugmeister par Bartholomäus Freisleben vers 1502. Bayerischen Staatsbibliothek, Munich, Cim 222, fol. 166v et fol. 211r.

couleuvrines à main. On assistera alors à une dichotomie de la terminologie : d'un côté, la «hacquebute à main» (fig. 6) renvoyant à l'héritage des couleuvrines à main⁽²⁰⁾; de l'autre, la «hacquebute à croc» (fig. 5), arme plus lourde, proche des anciennes couleuvrines à crochet⁽²¹⁾. Dans les années 1520-1550, le terme d'arquebuse viendra doubler celui de hacquebute à croc pour désigner les pièces portatives lourdes puis, à compter de la seconde moitié du XVI^e siècle, sera également utilisé pour les armes portatives légères tandis que le mousquet qualifiera les armes portatives lourdes⁽²²⁾. Chassée par l'arquebuse, la hacquebute disparaît donc du vocabulaire de l'artillerie dans la seconde moitié du XVI^e siècle.



Fig. 4 – Morat assiégée par les Bourguignons, Diebold Schilling, Amtliche Berner Chronik, vol. 3 (1478-1483) ; Bern, Burgerbibliothek, mss. h.h.l. 3, p. 739, détail. Cette représentation donne un aperçu de l'utilisation défensive de la hacquebute à croc et de l'utilité du crochet qui vient se positionner contre le parement extérieur du parapet.

(14) Ibid. p. 45.

(15) Ou à crochet.

(16) Crouy-Chanel 2010, p. 106.

(17) Ibid. p. 357.

(18) AEN VN 964, compte communal pour 1475, fol. 125 v°- 126, in : Bragard 1998, p. 416.

(19) Crouy-Chanel 2014, p. 356.

(20) Et donc dénuée de croc.

(21) Ibid. p. 361.

(22) Ibid.

Le chargement de la hacquebute s'effectuait par la gueule, en versant d'abord la poudre, puis en refoulant une balle de plomb à l'aide d'une baguette (fig. 6). Généralement en bronze, et parfois en fer, la hacquebute pesait entre 20 et 50 livres⁽²³⁾. Elle est habituellement équipée d'un logement pour l'accueil d'un manche en bois s'achevant souvent par une crosse distale permettant l'épaulement de l'arme lors du tir (fig. 5, 6, 7, 10 et 12).



Fig. 6 – Divers exemples de hacquebute à main avec systèmes de mise à feu par bassinet ou serpentins, d'après le Livre des armes de l'empereur Maximilien Ier ou Hauszeugmeister par Bartholomäus Freisleben vers 1502. Bayerischen Staatsbibliothek, Munich, Cim 222, fol. 166v et fol. 211r.

Les plus grosses, les hacquebutes à croc, sont dotées, comme leur nom l'indique, d'un croc. C'est le cas pour l'exemplaire retrouvé à Coucy (fig. 3). L'arme, pesante, était appuyée sur un chevalet, une barre d'appui ou un ouvrage de maçonnerie, un parapet par exemple. Son croc permettait ainsi d'absorber le recul de l'arme lors du tir (fig. 4). Ainsi, bien que l'arme dépassait alors du nu du mur, son maniement ne requerrait qu'un utilisateur unique, lequel pouvait, grâce à l'appui du support maçonné, prendre plus aisément sa visée.



Fig. 7 – Exemple de hacquebute montée sur chevalet d'après le Livre des armes de l'empereur Maximilien Ier ou Hauszeugmeister par Bartholomäus Freisleben vers 1502. Bayerischen Staatsbibliothek, Munich, Cim 222, fol. 73v.

Peut-être, d'un point de vue typologique, conviendrait-il de distinguer les hacquebutes au croc placées plus vers l'avant et dont la crosse se prolonge sous la volée (permettant ainsi de faire reposer l'arme dessus, par exemple pour la poser sur un parapet) (fig. 5) et les hacquebutes au croc placées davantage vers le milieu, et dont la crosse est plutôt une queue de manutention, lesquelles seraient destinées à être affûtées sur chevalet (fig. 7) ? La hacquebute à croc de Coucy appartiendrait évidemment à cette seconde famille.

L'efficacité de cette arme dépendant largement de la qualité de la poudre, il est difficile de l'estimer. Les textes contemporains lui attribuent une portée d'une centaine de pas pour les plus grosses et il s'agit avant tout d'une arme de proximité⁽²⁴⁾.

(23) *Ibid.*

(24) Crouy-Chanel 2014, p. 356.

Elle constituera ainsi l'arme de prédilection des défenses rapprochées, et notamment de la protection des fossés, de la fin du XV^e siècle jusqu'au milieu du XVI^e. La diffusion contemporaine des ouvrages de flanquements de fossés de type moineaux ou galeries de contremine actives laisse par ailleurs entrevoir une corrélation entre ces nouveaux organes défensifs et la diffusion de la hacquebute.

ÉLÉMENTS DE DATATION

Lors de la découverte du « canon » de Coucy, Théophile Grégoire n'hésitait pas dans un premier temps à dire que « la forme de l'engin, sa structure, sa fonte, tout semble indiquer la naissance de l'art et le faire remonter à l'origine même de l'artillerie, c'est-à-dire vers 1330 » avant de finalement l'attribuer à la famille d'Orléans en précisant que « c'est évidemment à l'un des sièges de 1411, 1419 et 1423, qu'il faut reporter la chute de ce canon dans le fossé d'enceinte »⁽²⁵⁾. Cette estimation montre bien la méconnaissance de ce type d'armement jusqu'à une époque assez récente.

La connaissance typo-morphologique renvoyant à une chronologie précise des hacquebutes est encore relativement indigente. Toutefois, quelques attributs de l'arme de Coucy permettent d'affiner sa datation. Sa lumière n'est pas située sur la face supérieure mais placée sur le côté et équipée d'un bassinnet. Cette différence de positionnement semble correspondre à une évolution de la hacquebute, le bassinnet assurant une meilleure protection des yeux du tireur contre les projections d'étincelle, ne gênant pas la visée et facilitant, pour les hacquebutes les plus légères, une mise à feu mécanisée par un serpentín salpêtré⁽²⁶⁾ (fig. 3, 8 et 12). La présence d'un bassinnet latéral tend donc à associer cette arme à une deuxième génération de hacquebute, correspondant *grosso modo* aux années 1500-1550. La volée octogonale est par ailleurs caractéristique des armes antérieures à la seconde moitié du XVI^e siècle.

Il est également possible de tenter des comparaisons avec des armes similaires conservées au sein des collections



Fig. 8 – Hacquebute à croc en bronze et à section octogonale du musée de Romorantin (n° d'inventaire 91-4-172) probablement achetée par la ville en 1536. Elle est ici montée sur un affut, lui ôtant son caractère portatif. Longueur 95 cm et calibre 25 à 28 mm. Photo : D. Maljean.



Fig. 9 – Hacquebute à croc en bronze à section octogonale du musée de Romorantin (n° d'inventaire 91-4-171). Longueur 97 cm et calibre 25 mm. Elle a ici été montée de travers afin de disposer la lumière sur le dessus de la volée, comme en témoigne la présence du croc sur le côté au lieu d'être en dessous. Son usage a donc été mal compris par les restaurateurs. Photo : D. Maljean.

muséales. Ces dernières sont malheureusement rarement bien datées. Une hacquebute conservée à Romorantin fait cependant figure d'exception (fig. 8). Cette dernière est presque identique à l'exemplaire de Coucy. Faite de bronze, sa volée présente également une section octogonale, une longueur de 95 cm et un calibre de 25 à 28 millimètres. En outre, la forme de son crochet est analogue et elle est dotée d'un bassinnet latéral. Or il s'agit très probablement de l'une des « pièces d'artillerie en forme de hacquebuttes à crochet montées sur chevallets (...) le tout en fonte » que la ville a acheté en 1536 à la veuve d'un contrôleur de l'artillerie du roi⁽²⁷⁾. Une seconde hacquebute en bronze, provenant vraisemblablement du même achat, mesurant 97 cm de long pour un calibre de 25 mm, est également conservée à Romorantin (fig. 9). Son crochet est analogue.

Plusieurs autres exemplaires connus et conservés dans des collections de musées sont pratiquement similaires et appartiennent à la même famille de hacquebutes. Néanmoins, leur datation ainsi que leur origine ne sont pas assurées, ces pièces étant pour la plupart entrées dans les collections au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. C'est le cas d'une



Fig. 10 – Exemple de hacquebute conservée au musée de l'Armée à Paris (n° inventaire N. 91). Longueur 106,5 cm, calibre 25 mm, poids 20,25 kg. Crédits photo : Musée de l'Armée.

(25) Grégoire 1859, p. 46.

(26) Ce constat n'est pas certain pour les hacquebutes à croc servant comme pièces de place. En effet, le fait que le canon repose sur un chevallet ou un parapet permettait peut-être de laisser une main libre pour la mise à feu.

(27) A.M. de Romorantin, CC, boîte 15.



Fig. 11 – Hacquebute N. 91 du musée de l'armée. Détail du crochet.
Crédits photo : Musée de l'Armée.

pièce conservée dans les réserves du musée de l'Armée à Paris⁽²⁸⁾, dont nous avons un temps espéré qu'il puisse s'agir de l'arme retrouvée à Coucy⁽²⁹⁾. Cette hacquebute présente en effet des caractéristiques semblables (fig. 10), jusqu'à la présence des armes de la ville de Paris sur sa face supérieure (fig. 13). La volée de bronze est octogonale et dotée d'un bassinet latéral sur le côté droit de l'arme (fig. 12).



Fig. 12 – Hacquebute N. 91 du musée de l'armée. Détail du bassinet et du système d'insertion de la crosse. Crédits photo : Musée de l'Armée.

Le système de monture est identique. Néanmoins, le tube mesure 106,5 cm de longueur pour un calibre de 24 mm. Elle pèse, avec sa monture, 20,25 kg. La monture en crosse date vraisemblablement du XIX^e siècle, mais elle restitue bien le type de queue en bois qui pouvait équiper ces pièces à l'origine. Il apparaît clairement que cet exemplaire parisien



Fig. 13 – Hacquebute N. 91 du musée de l'armée. Détail de l'estampille des armes de Paris. Celle de Coucy était tout à fait similaire. Crédits photo : Musée de l'Armée.

participe d'une production contemporaine de l'exemplaire coucyssien tant leur morphologie est proche.

Une autre pièce, conservée cette fois au Musée Saint-Rémy de Reims, montre également un aspect similaire et des dimensions voisines (92 cm de longueur de tube pour un calibre de 22 mm). La lumière se trouve cependant sur le dessus et il n'y a donc pas de bassinet latéral (fig. 14 et 15). Son origine est malheureusement inconnue, ce qui ne permet pas de l'ériger en comparatif typo-chronologique⁽³⁰⁾.

(28) Musée de l'Armée, département de l'artillerie, côte N.91.

(29) Ce qui ne peut être le cas puisque ses dimensions diffèrent et que, en outre, elle figure dans le catalogue du musée depuis 1835.

(30) La notice de l'arme propose une datation en 1460, ce qui constitue donc un léger anachronisme.



Fig. 15 – Hacquebute en bronze du musée Saint-Rémy de Reims. Détail du cul et de la lumière. La lumière est ici sur le dessus de l'arme. Pas de numéro d'inventaire. Collection du Musée Saint-Rémy de Reims.



Fig. 14 – Hacquebute en bronze du musée Saint-Rémy de Reims. Longueur 92 cm ; calibre 25 mm ; poids ? Pas de numéro d'inventaire. Collection du Musée Saint-Rémy de Reims.



Fig. 16 – Hacquebute du musée de l'Hôtel Sandelin de Saint-Omer (n° inventaire n° 3409) trouvée fortuitement dans les fortifications d'Ardres au XIX^e siècle. Longueur 96,7 cm, calibre ?, poids 15,5 kg ? Crédits photo © Saint-Omer, musée de l'hôtel Sandelin, YB/M3C.

Il en va de même pour une autre hacquebute trouvée dans les fortifications d'Ardres au XIX^e siècle et conservée au Musée de l'Hôtel Sandelin de Saint-Omer⁽³¹⁾. Elle présente une longueur de 96,7 cm et un diamètre à la gueule de 5,8 cm (fig. 16). Elle possède des caractéristiques similaires à l'arme de Coucy avec une volée octogonale, ainsi qu'un bassinet et une lumière placés sur le côté droit. Son crochet, positionné à mi-volée, est percé d'un large trou rond, comme les exemplaires de Paris et de Romorantin, tandis qu'un blason sur la face supérieure, bien qu'usé, révèle de nouveau une arme d'origine parisienne (fig. 17). Aucune mention d'un prêt d'hacquebutes par la ville de Paris à Ardres n'a pu être retrouvée, mais il peut tout aussi bien s'agir d'une arme prêtée au roi⁽³²⁾.



Fig. 17 – Hacquebute du musée de l'Hôtel Sandelin de Saint-Omer. Détail du blason. Crédits photo © Saint-Omer, musée de l'hôtel Sandelin, YB/M3C.

D'une part, l'absence des armes de la ville de Paris sur les exemplaires de Romorantin et de Reims montre que cette production n'était pas l'apanage de la capitale. Le nombre d'exemplaires conservés d'un même type plaide au contraire pour une production abondante. Pour rester dans la sphère française et la première moitié du XVI^e siècle, le conseil royal ordonne en juillet 1496 au contrôleur de l'artillerie de faire «jusques à cent [hacquebutes] pour servir à crochet et chevallet. Hervé de la Coste en a cent autres à chevallet»⁽³³⁾. On trouve en décembre 1496 au château de Dijon, 81 «hacquebutes de cuyvre a crochet de fonte emmanchez en bois pesant chacune vingt cinq livres» et 25 «grosses hacquebutes de fer forgé sur chevalet»⁽³⁴⁾. En

1507, Jean d'Auton recense dans l'artillerie royale devant Gênes «cinquante hacquebutes a crochet sur chevaletz, bien aisées a manyer»⁽³⁵⁾. La ville de Sens verse en 1512-1513 à Jehan Pyat, fondeur d'artillerie à Sens, 626 £ pour 31 pièces d'artillerie dénommées «hacquebutes a crochet avec 4 gros canons, le tout pesant 4247 lb » et 70 £ 7 s. pour 10 hacquebutes à crochet et 2 fauconneaux⁽³⁶⁾. En 1518, le château de Tancarville fait faire à Rouen « cinq pieces d'artillerie nommees harquebustes a crochet qu'il a convenu faire de mestal neuf chacune de pesant de trente six livres»⁽³⁷⁾. Vers 1525, le «Prothocolle pour servir d'avertissement au fait de l'artillerye» compte 70 s.t. «pour la facon, fonte et repareure d'une hacquebute a crocq du poix de xxxiiii livres ou environ, qui sont les troys ung cent, poix de marc, et pour l'encruaige», et 60 s.t. «pour la facon et ferrure d'ung chevallet a hacquebute a crocq»⁽³⁸⁾. En 1532-1534, Claude de Bourbon, fondeur, réalise pour la ville de Nantes «douze harcquebuttes a crocq poysantes 435 livre»⁽³⁹⁾, soit une masse moyenne de 36,25 livres. En 1536, les consuls du Puy-en-Velay font acheter en Forez 56 hacquebutes et l'on retrouve dans l'artillerie de cette ville en janvier suivant notamment 25 «haquebutes longues à crochet ayans molle & tout d'un molle»⁽⁴⁰⁾.

(31) Numéro d'inventaire 3409.

(32) Cette hacquebute, jumelle dans ses dimensions de celle de Coucy, pèserait selon le musée de Saint-Omer «15,5 kg environ». Ce poids correspond très bien aux hacquebutes fondues par Paris en 1524.

(33) Lettre du cardinal de Saint-Malo, de l'évêque du Puy et du grand prieur d'Auvergne aux marquis de Rothelin et grand écuyer, Bibl. roy., ms, papiers de Fontette, in Dupont 1847, p. lili, p. 448.

(34) AD Côte-d'Or, BB 11864, « Inventaire fait par moy, Jehan Jehannault, maistre des comptes du roy nostre sire a Dijon de plusieurs pieces d'artillerie, pouldres, arbelastes et autres choses y servans, provisions et autres choses estans de present ou chastel de Dijon », fol. 1v.

(35) Jean d'Auton, *Chroniques*, R. de Maulde la Clavière (éd.), t. IV, Société pour l'Histoire de France, Paris, Renouard, 1895, p. 230.

(36) AM Sens, CC 10, Compte de Nicolas Forestier, receveur, via *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, vol. 21, 1904, p. 32.

(37) Deville 1834, p. 245-246.

(38) BnF, Français 2068, fol. 12v et 14.

(39) AM Nantes, CC 112, fol. 34.

(40) Chassaing 1869, p. 375 et p. 290-291.

D'autre part, le croc de toutes ces hacquebutes présente un large trou circulaire. Il est peu probable qu'il s'agisse d'un trou de goupille pour assujettir une crosse, le trou étant trop grand et le croc trop court et trop mouluré pour cela. Il s'agit probablement d'un dispositif permettant de faire pivoter verticalement la hacquebute sur un axe, peut-être pour l'assujettir à un chevalet. Or la hacquebute de Coucy ne présente pas un tel trou, à moins que le dessinateur n'ait omis de le représenter. Il se peut également que ce dispositif n'ait pas été aménagé d'une manière systématique, ou bien qu'il s'agisse d'une adaptation postérieure à laquelle aurait échappé une hacquebute rapidement perdue.

Enfin, aucun de ces exemplaires n'a été prélevé en contexte archéologique et, à l'exception notable des hacquebutes de Romorantin, ne bénéficie d'élément de datation fiable.

De fait, la façon la plus pertinente de dater la hacquebute de Coucy est de tenter de la rapprocher de mentions textuelles faisant référence à la présence de ce type d'arme au sein de la place forte au cours de son histoire. Bien que la majeure partie des archives relatives à ce complexe fortifié ait disparu lors des deux guerres mondiales, il existe néanmoins une mention se rapportant à la livraison de ce type d'armement à Coucy. En effet, le 5 août 1536, alors que le conflit avec les Impériaux reprenait sur la proche frontière picarde, le gouverneur de Coucy, Philippe de Longueval, envoyait une lettre au prévôt des marchands et aux échevins parisiens pour requérir pour sa place une aide en artillerie⁽⁴¹⁾. Le 8 août, la ville accorde «seulement ce que l'on a promis d'artillerie», mais concède finalement, en la présence du cardinal du Bellay, qu'il sera prêté pour la défense de Coucy «une coulevrine bastarde, une coulevrine moienne, deux faulxconneaux, quatre barilz de pouldres, douze hacquebutes à crocq»⁽⁴²⁾. Le 23 mars 1538, le Bureau de la ville de Paris faisait «remontrances au roi sur les charges supportées», mentionnant le prêt à Coucy d'une «coulevrine bastarde, une coulevrine moienne, deux petitiz faulcons et douze hacquebutes à crocq, le tout avec leurs équipages, et trois cens livres tournois en argent»⁽⁴³⁾. Cette mention indique clairement qu'à cette date les pièces avaient été envoyées à Coucy avec, parmi elles, 12 hacquebutes à croc. Il est pratiquement certain que celles-ci, fabriquées à Paris, arboraient les armes de leur ville de production. Peut-on alors identifier la hacquebute trouvée à Coucy comme l'une de celles prêtées par Paris en 1536 ?

Un argument fort est évidemment la similitude typologique de la hacquebute de Coucy avec les hacquebutes de Romorantin, elles-aussi acquises en 1536. Mais il s'agit dans les deux cas d'une date de livraison et non de fabrication, ce qui réduit la portée de la comparaison. Elle tend simplement – mais c'est déjà beaucoup – à établir que ce type d'arme est effectivement en usage au milieu des années 1530.

En revanche, ce qui doit inciter à la prudence, le prêt par Paris de ses hacquebutes n'est pas particulièrement exceptionnel. En avril 1525, alors que la ville d'Abbeville lui demande, entre autres, «quelque nombre de hacquebuttes»⁽⁴⁴⁾, elle accepte de prêter à la ville de Montreuil 12 hacquebutes à crocq⁽⁴⁵⁾. En 1534, elle prête au dauphin 20 petites hacquebutes (sans doute pas des hacquebutes à croc, donc) pour équiper une petite galère⁽⁴⁶⁾. En août 1536, le gouverneur de Picardie réclame, notamment, «cent hacquebutes a crocq» et en obtient quarante, Paris exigeant «seureté et obligation de la ville de Laon de restituer le tout dedans trois mois après la guerre faillie»⁽⁴⁷⁾. En juin 1537, c'est au roi, pour sa campagne de Picardie, de demander le prêt de 100 hacquebutes à crocq, ce que la ville lui accorde⁽⁴⁸⁾. En mars 1538, après la signature de la trêve de Bomy et alors que l'on s'achemine vers la trêve de Nice, la ville fait valoir au roi qu'elle a lui prêté pour le voyage de Picardie 160 hacquebutes à croc, et «douze hacquebutes a crocq» à Coucy (lesquelles n'ont donc pas été rendues à cette date)⁽⁴⁹⁾. Le roi étant notoirement un emprunteur peu pressé de restituer, il y a donc plusieurs dizaines de hacquebutes à croc aux armes de la ville de Paris dispersées dans les garnisons picardes, qui peuvent s'être retrouvées à Coucy à une autre date que 1536 et même provenir d'autres prêts que ceux consentis au roi en 1536-1537.

En supposant que la hacquebute de Coucy ait bien été prêtée par Paris en 1536, peut-on dater plus précisément sa fabrication ? Il se trouve en effet qu'a été conservé le compte (ou du moins, certaines pièces comptables) de la fonte d'artillerie effectuée pour la ville de février à juillet 1524 (6 canons, 4 grandes coulevrines, 6 bâtarde, 12 moyennes et 300 hacquebutes à croc)⁽⁵⁰⁾. Il ne donne malheureusement que le poids de métal de ces hacquebutes, pesées par lots de trente allant de 1000 à 1028 lb⁽⁵¹⁾, soit un poids moyen de la hacquebute variant entre 33,33 lb et 34,26 lb ou, avec une livre royale ou de Paris de 489,5 g, entre

(41) Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris, tome II, p. 258-59, n° 319.

(42) *Ibid.* tome II, p. 262 et 263, n° 321.

(43) *Ibid.* tome II, p. 359, n° 438.

(44) Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris, I, p. 288, n° 51-52.

(45) *Ibid.* tome I, p. 289, n° 54-55.

(46) Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris, tome II, p. 184, n° 248.

(47) *Ibid.* tome II, p. 255, n° 315 et n° 317.

(48) *Ibid.* tome II, p. 324, n° 395.

(49) *Ibid.* tome II, p. 359, n° 438.

(50) BnF, Moreau 1054, fol. 88 et s.

(51) *Ibid.* fol. 103.

16,31 et 16,77 kg. Précisons que ces hacquebutes étaient emmanchées^[52].

Il est envisageable que ces 300 hacquebutes aient constitué alors toute la dotation de la ville car le Parlement de Paris s'inquiète le 5 avril 1524 ou 1525^[53] qu'il n'y ait de menues artilleries « que trois cens harquebuses »^[54]. Le 17 mai 1525, il est décidé de faire « grosse et menue artillerie pour la defense de Paris »^[55]. C'est probablement à cette seconde fonte qu'il faut rattacher les pièces pesées en octobre 1525, à savoir 10 fauconneaux, 1 faucon, et 60 hacquebutes. Le poids moyen de ces dernières varie de 35,44 à 36,16 livres (17,34 à 17,7 kg)^[56]. Il n'est pas certain qu'il y ait eu d'autre fonte d'importance avant 1536. En juillet 1536 le maître de l'artillerie de la ville ne recense que « vingthuit pieces d'artillerie dont l'on se doit ayder, et seize d'autres, et celles des Mestiers, et que entre lesdictes pieces y a six canons »^[57]. Toujours est-il que la ville décide, sur ordre royal, de procéder ce même mois à une nouvelle fonte d'artillerie. Elle doit être réalisée par Pierre Barre et/ou « Jehan Durand, qui est à Lyon, qui a aussi fondé partie de l'artillerie de cestedicte ville »^[58] (s'agit-il de la fonte de 1525 ou d'une autre ?).

Se pose enfin la question de l'abandon de la hacquebute de Coucy. En effet, s'il s'agissait de l'une des hacquebutes prêtées, cette arme aurait dû retourner à Paris une fois le danger passé. Or cela n'advint jamais. La ville ne fut finalement pas assiégée et le danger s'éloigna à compter de 1538. Sa présence au pied du donjon est de fait assez curieuse. Tout d'abord, la tour maîtresse constituant le dernier réduit du complexe fortifié, l'utilisation d'une hacquebute à proximité semblait peu nécessaire. En effet, sa présence était bien plus utile sur les organes de défense avancés de l'enceinte urbaine. En outre, son obsolescence ne peut être un argument expliquant son abandon, le bronze étant alors un matériau précieux qui avait vocation à être refondu. Aussi, bien que cela ne soit qu'une supposition, il nous semble plus cohérent de privilégier la thèse de la perte accidentelle et de l'enlèvement de la pièce dans le fossé humide de la tour maîtresse. Il est malheureusement peu probable que cette question soit un jour élucidée.

CONCLUSION

La découverte des dessins de la hacquebute de Coucy soulève une importante interrogation. Qu'est-il advenu du « canon » après 1857 ? En effet, il n'existe plus aucune mention de cette arme après le rapport de 1859 et son lieu de conservation n'est pas non plus précisé. L'auteur concluait néanmoins par le souhait « que les objets ainsi exhumés, appendices inséparables de nos ruines, n'en

soient pas distraits pour aller se perdre dans les riches dépôts de Paris. Ils doivent rester chez nous pour servir d'études aux sociétés savantes voisines du pays et pour satisfaire à l'intelligente curiosité des nombreux visiteurs de la vieille cité féodale »^[59]. Cette volonté, bien légitime, laisse présumer d'une conservation de la pièce sur place et une destinée bien sombre. Après avoir interrogé les musées régionaux et le musée de l'Armée, il s'avère que l'arme ne figure pas dans leurs collections. La hacquebute n'étant plus aujourd'hui à Coucy, sa récupération ou sa fonte par les troupes allemandes durant la Première Guerre mondiale est une possibilité à envisager. Peut-être ce modeste article permettra-t-il d'en retrouver la trace ? Nous l'espérons.

L'enquête menée sur la hacquebute de Coucy était l'occasion de revenir sur un type d'armement méconnu, apparu à l'horizon des années 1470 et dont l'utilisation n'a pas perduré au-delà du milieu du XVI^e siècle. En effet, durant cette période d'optimisation et de développement de l'artillerie portative, la transition vers un armement toujours plus commode à l'emploi et plus efficace s'est effectuée rapidement. Durant ces quelques décennies, la hacquebute elle-même a connu des évolutions typologiques encore assez mal appréhendées du point de vue chronologique. L'exemple de Coucy permet néanmoins de rattacher un type de hacquebute en particulier à une phase chronologique plus précise. Ainsi, si la chronologie de l'apparition des hacquebutes à croc en bronze à volée octogonale et bassinet latéral ne peut être établie, il apparaît désormais que ce type de pièce était probablement largement en usage dans les années 1530. Ces armes méritent amplement que l'on s'y intéresse tant elles ont eu un rôle dans la maturation et la transition de l'artillerie portative de la Renaissance vers l'artillerie moderne. Il faut espérer que l'archéologie livrera à l'avenir d'autres exemples de ce type et que cela pourra finalement aboutir à l'établissement d'une typo-chronologie précise relative à l'évolution morpho-technique de la hacquebute.

(52) Avance à « Jehan Husson, menuysier (...) sur son salaire d'amener les hacquebutes a ii s.t. pour piece » (*Ibid.*, fol. 136v). 11 livres de clou, à 20 deniers la livre, sont livrées « au menuysier qui a affuté lesd. iii^e hacquebutes pour clouer leurs affustz » (*ibid.*, fol. 136v).

(53) Pâques tombe le 27 mars en 1524 et le 16 avril en 1525. 1525 semble plus probable.

(54) *Trésor judiciaire de la France*, p. 70.

(55) *Ibid.* p. 71.

(56) BnF, Moreau 1054, fol. 121-121v.

(57) *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, tome II, p. 233, n° 293.

(58) *Ibid.* tome II, p. 239-240, n° 301.

(59) Grégoire 1859, p. 47.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**Bonnardot 1883 :**

F. Bonnardot, *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris, tome I (1499-1526)*, Imprimerie nationale, Paris, 1883, 357 p.

Bragard 1998 :

P. Bragard, *Les ingénieurs des fortifications dans les Pays-Bas espagnols et la principauté de Liège (1504-1713)*, Doctorat en Histoire de l'Art, Archéologie, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 1998.

Chassaing 1869 :

A. Chassaing, *Le Livre de Podio ou Chroniques d'Etienne Médicis, bourgeois du Puy, tome I*, Le Puy-en-Velay, 1869, 564 p.

Crouy-Chanel 2014 :

E. de Crouy-Chanel, *Le canon jusqu'au milieu du XVI^e siècle. France, Bretagne et Pays-Bas bourguignons*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, 2014, 758 p.

Crouy-Chanel 2010 :

E. de Crouy-Chanel E, *Canons médiévaux. Puissance du feu*, éd. Rempart, coll. Patrimoine Vivant, Paris, 2010, 128 p.

Desmaze 1867 :

C. Desmaze, *Trésor judiciaire de la France. Curiosités des anciennes justices d'après leurs registres*, Plon, Paris, 1867, 576 p.

Déville 1834 :

A. Deville, *Histoire du château et des sires de Tancarville*, Rouen, 1834, 374 p.

Dupont 1847 :

E. Dupont, *Mémoires de Philippe de Commines*, vol. 3, Paris, 1847.

Grégoire 1859 :

T. Grégoire, « Les travaux de restauration faits au château de Coucy en 1857 (d'après un mémoire de T. Grégoire résumé par M. Rouit) », *Bulletin de la Société académique de Laon*, tome VIII, 1859, p. 40-47.

Lefèvre-Pontalis 1913 :

E. Lefèvre-Pontalis, *Le Château de Coucy*, coll. Petites Monographies des Grands Édifices de France, éd. Henri Laurens, Paris, 1913, 103 p.

Tuetey 1886 :

A. Tuetey, *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris, tome II (1527-1539)*, Imprimerie nationale, Paris, 1886.



Siège social :
1 rue Jean Lary
32500 Fleurance
Tel. 05 62 06 40 26
archeologie@landarc.fr
N° Siret : 523 935 922 00014



Correspondant nord :
7 rue du 11 novembre
77920 Samois-sur-Seine
archeologie@landarc.fr

www.landarc.fr

ISSN 2272-7817

